

# CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE A DISTANCE

Version du 27 août 2024

## INFORMATIONS RELATIVES A L'EXPLOITANT :

**SATVAC (Le Corbier-Saint Jean d'Arves) :** Société Anonyme au capital de 1 511 280 € immatriculée au RCS de Chambéry sous le N° 076 720 515, dont le siège social est situé à VILLAREMBERT, TVA intracommunautaire FR54076720515.

**SAMSO (Saint Sorlin d'Arves) :** Société Anonyme au capital de 2 250 000 € immatriculée au RCS de Chambéry sous le N° 419 719 992, dont le siège social est situé à SAINT SORLIN D'ARVES, TVA intracommunautaire FR78419719992.

**SOREMET (La Toussuire-Les Bottières) :** Société Anonyme au capital de 1 120 000€ immatriculée au RCS de Chambéry sous le N° 077 220 515, dont le siège social est situé à FONTCOUVERTE, TVA intracommunautaire FR46077220515.

Contact : [info@sybelles.ski](mailto:info@sybelles.ski)

**SSDS (Régie Intéressée de Saint-Colomban-des-Villards) :** Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 € immatriculée au RCS de Chambéry sous le N°833 883 440, dont le siège social est situé à 73130 SAINT COLOMBAN DES VILLARDS, TVA intracommunautaire FR33 883883440

Contact : [commercial@saintcolomban-ssds.com](mailto:commercial@saintcolomban-ssds.com)

## ARTICLE 1 : GENERALITES

Les présentes conditions complètent les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation des titres de transport des remontées mécaniques du domaine des « Sybelles » affichées dans tous les points de vente des sociétés SOREMET, SATVAC, SAMSO et SSDS ci-après dénommées « l'Exploitant » et également téléchargeable sur le site internet des remontées mécaniques [www.sybelles.ski](http://www.sybelles.ski).

Passer une commande implique l'adhésion de la personne ci-après dénommée le « Client » aux présentes conditions particulières de vente à distance, ainsi qu'aux Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (les CGVU contiennent les informations précontractuelles complémentaires). Si une disposition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance pour les sociétés ayant leur siège social en France. Ces conditions ne concernent à titre exclusif que les personnes physiques non commerçantes.

Les présentes conditions régissent la vente à distance par l'Exploitant des titres achetés ou rechargés sur le site internet : [www.sybelles.ski](http://www.sybelles.ski). Aucune disposition contraire aux conditions de vente ne saurait être opposée à l'Exploitant si elle n'a pas été préalablement et expressément acceptée par lui.

La langue des documents contractuels est le Français. A ce titre, seule la version française fait foi.

Les caractéristiques des différents forfaits proposés à la vente sur les stations de la Toussuire, Les Bottières, Le Corbier, Saint-Jean-d'Arves, Saint Sorlin d'Arves, Saint-Colomban-des-Villards et Les Sybelles sont présentées dans la grille tarifaire consultable sur les points de vente et depuis le site internet susvisé.

## ARTICLE 2 : PRODUITS PROPOSES

La vente en ligne permet au Client :

- De recharger un titre de transport sur une carte mains-libres.
- D'acheter une carte Mains Libres et d'enregistrer un titre de transport sur cette carte.

## ARTICLE 3 : ASSURANCES

Le Client peut choisir en option, la souscription à une assurance journalière.

Le Client devra éditor un reçu rappelant les caractéristiques du produit acheté qui est indispensable de présenter en cas d'accident pour les forfaits avec assurance.

## ARTICLE 4 : MODALITES DE COMMANDE

L'achat de forfait à distance s'effectue par une commande en ligne en se connectant à l'adresse Internet [www.sybelles.ski](http://www.sybelles.ski). La commande ne peut être enregistrée sur ce site que si le Client s'est clairement identifié par l'entrée de son code d'accès (login + mot de passe) qui lui est strictement personnel.

Pour finaliser la commande, le Client doit accepter les présentes conditions ainsi que les Conditions Générales de Vente et d'Utilisation des forfaits.

Conformément à l'article L 1127-2 du Code civil, le Client a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de corriger d'éventuelles erreurs, avant de confirmer celle-ci pour exprimer son acceptation. L'Exploitant confirmera au Client sa commande par un courriel.

Attention, il revient au Client de sélectionner les bonnes dates de validité de son titre de transport.

Toute commande vaut acceptation de la description des services et des tarifs.

## ARTICLE 5 : RECHARGEMENT EN LIGNE

Le titre de transport délivré sur un support mains-libres peut être rechargé en fonction des produits proposés par l'Exploitant sur le site Internet [www.sybelles.ski](http://www.sybelles.ski).

Une fois un achat en mode rechargement, le forfait doit être utilisé avant de recharger le support à nouveau.

Le paiement doit être effectué en euros par carte bancaire.

Un accusé de réception de la commande est envoyé par l'Exploitant au Client, lequel devra être conservé par ce dernier, notamment en cas de contrôle lors de l'emprunt des remontées mécaniques.

## ARTICLE 6 : TARIFS ET MODALITES DE REGLEMENT

Les tarifs et conditions applicables sont ceux en vigueur à la date de la commande par le Client. Les produits et/ou services commandés demeurent la propriété de l'Exploitant jusqu'au paiement intégral du prix.

Il s'agit d'une commande avec obligation de paiement.

Les prix indiqués sont des prix TTC en euros tenant compte du taux de TVA en vigueur au jour de la commande. Il est précisé qu'en cas d'envoi à domicile de la commande, les frais de port sont offerts. Le prix de la commande est exigible à la commande et les paiements doivent être effectués en euros par carte bancaire.

En outre, l'Exploitant se réserve le droit de modifier ses tarifs et la définition des catégories ouvrant droit aux réductions et/ou aux conditions privilégiées à tout moment et sans préavis. L'Exploitant se réserve en outre le droit de modifier et/ou supprimer tout ou une partie des offres et des conditions d'accès aux offres à tout moment.

## ARTICLE 7 : PAIEMENT SECURISE

Le règlement est possible selon plusieurs modes : le paiement par carte bancaire ainsi que le paiement par chèques vacances connect pour SAMSO, SATVAC et SOREMET.

Le paiement par carte bancaire est sécurisé via un organisme bancaire, en collaboration avec un système qui garantit la confidentialité des règlements.

Le paiement est effectué par TPE virtuel à paiement immédiat.

A aucun moment l'Exploitant n'a connaissance des numéros que le Client fournit.

Le paiement par chèques-vacances connect, format digital des chèques ANCV, est possible en ligne uniquement pour la SAMSO, SATVAC et SOREMET sur le site [www.sybelles.ski](http://www.sybelles.ski) et via l'application ANCV *chèques-vacances*

## ARTICLE 8 : CONFIRMATION DE COMMANDE

Les commandes avec paiement par carte bancaire et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme bancaire. Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du Client par sa banque entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.

Les commandes avec paiement par chèques-vacances et confirmées seront celles ayant fait l'objet d'un accord de la part de l'organisme ANCV via espace client ANCV *chèques-vacances*. Le refus de l'autorisation de débit du compte ANCV du Client par son application entraîne de ce fait l'annulation du processus de commande.

Une fois la commande conclue sur le site Internet et confirmée par le Client, l'Exploitant accuse réception de cette commande par un courriel (à conserver impérativement par le Client ainsi que le récapitulatif de commande) où apparaît le code de réservation du Client pour retirer ses forfaits, au besoin.

Les données enregistrées par l'Exploitant et par le système de paiement sécurisé constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre l'Exploitant et les Clients.

Aussi, le Client est informé, en application de l'article L. 221-2° du Code de la consommation, qu'il ne dispose pas de droit de rétractation en matière de vente à distance. Par conséquent, les titres de transport commandés sur le site internet sont exclusivement soumis aux conditions de modification prévues par les présentes.

## ARTICLE 9 : LIVRAISON DE LA COMMANDE

Premier achat :

- Pour les commandes en premier achat en ligne passées au plus tard le dixième jour avant le jour d'arrivée du Client en station, les forfaits pourront être envoyés par voie postale. Dans ce cas le cachet de la poste fait foi. L'Exploitant ne saurait être tenu pour responsable en cas de perturbation, grève partielle ou totale des services postaux, des moyens d'acheminement et de transport.

- Passé ce délai de 10 jours, les forfaits devront être récupérés soit aux caisses de vente, soit aux bornes automatiques paramétrées. La confirmation de commande sera alors exigée ainsi que la présentation d'une pièce d'identité officielle en vigueur. À défaut, les forfaits commandés ne pourront pas être délivrés.

Rechargement :

Si le Client dispose déjà d'une carte mains-libres dont le WTP\* commence par 01-1614, il pourra recharger le forfait désiré à l'aide du numéro WTP inscrit sur sa carte.

Le titre acheté au cours de la procédure peut être rechargé via le site internet, au plus tard ½ heure avant le début de validité. Le Client devra éditor un reçu rappelant les caractéristiques du produit acheté qui est indispensable en cas de contrôle ou d'accident (pour les forfaits avec assurance). Le chargement du titre aura lieu automatiquement lors du premier passage aux bornes, implantées au départ de chaque remontée mécanique. Les données enregistrées par l'Exploitant constituent la preuve de la nature, du contenu et de la date de la commande. En cas d'erreur de saisie du n° WTP, doublon de titre sur le n° WTP, mauvaise sélection du titre, seul le Client sera considéré comme responsable.

**WTP\* : numéro d'identification de la puce électronique du support main libre comportant 23 chiffres et commençant par « 01-1614 ».**

## ARTICLE 10 : MODIFICATION DE COMMANDE

Toute demande de modification de validité du titre de transport doit être effectuée directement sur le site internet de l'Exploitant suivant ce lien : [www.sybelles.requete-online.com](http://www.sybelles.requete-online.com), et au moins 48 heures avant le début de validité du titre.

La demande de modification est valable une seule fois, et uniquement pour la saison en cours. La possibilité de modifier la validité du titre de transport n'est pas ouverte aux tarifs réduits (exemple Samedis promo).

## ARTICLE 11 : RESPONSABILITE ET GARANTIES

L'Exploitant ne sera tenu que d'une obligation de moyens pour toutes les étapes d'accès à la vente en ligne. La responsabilité de l'Exploitant ne saurait être engagée pour tous les inconvénients ou dommages inhérents à l'utilisation du réseau Internet, notamment une rupture du service, une intrusion extérieure ou la présence de virus informatiques et d'une manière générale de tout autre fait, qualifié expressément par la jurisprudence de cas de force majeure.

Le Client déclare connaître les caractéristiques et les limites de l'Internet, en particulier ses performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des données et les risques liés à la sécurité des communications.

Aussi, le Client est seul responsable des informations qu'il renseigne sur le site internet. L'Exploitant ne sera par conséquent pas tenu responsable des conséquences dommageables inhérentes à une mauvaise manipulation du site internet par le Client.

## ARTICLE 12 : MODES DE PREUVES

La fourniture en ligne du numéro de carte bancaire et d'une manière générale la confirmation finale de la commande par le Client valent preuve de l'intégralité de la transaction conformément aux dispositions de la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 ainsi que de l'exigibilité du règlement. Cette confirmation vaut signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées sur le module de vente en ligne.

Le Client doit conserver impérativement le courriel de commande, seul ce document faisant foi en cas de litige sur les termes de la commande, notamment à l'occasion d'un contrôle sur les remontées mécaniques.

Les informations relatives à la validité du titre de transport et inscrites sur le support n'ont aucune valeur contractuelle.

#### **ARTICLE 13 : PROPRIETE INTELLECTUELLE**

Toutes marques et autres éléments des pages du ou des sites internet qui sont la propriété de l'Exploitant, demeurent la propriété intellectuelle exclusive de ce dernier. Toute reproduction d'une marque ou autre élément desdites pages ou tout lien simple ou par hypertexte sont strictement interdits.

#### **ARTICLE 14 : PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL**

Toute donnée personnelle susceptible d'être collectée dans le cadre des présentes Conditions Particulières de Vente à Distance sera traitée et conservée conformément à la loi n°78-017 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés modifiée ainsi qu'au Règlement 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données.

Le refus de fournir certaines données personnelles est susceptible de priver le Client de l'accès à certains Services.

Le responsable de Traitement est l'Exploitant, représenté par :

- Pour SATVAC, SAMSO, SOREMET : Monsieur Laurent DELEGLISE, en sa qualité de Directeur Général ;
- Pour SSDS : Monsieur Pascal de THIERSANT, en qualité de Gérant.

Les données du Client sont collectées pour différentes finalités suivant les cas :

##### **> Gestion de la commande Client :**

Les données susceptibles d'être collectées par l'Exploitant sont notamment : le nom et prénoms du Client, sa date de naissance, ses coordonnées, éventuels justificatifs de réduction, photographie (uniquement forfait saison).

Dans ce cadre-là, la base de licéité de la collecte est l'exécution du contrat de vente auquel le Client est partie.

Les données collectées pour gérer la Commande seront conservées 10 ans à compter de la date de la commande. A l'expiration de ces périodes, les données sont supprimées ou anonymisées.

##### **> Envoi d'offres commerciales ou enquêtes de satisfaction :**

Les données susceptibles d'être collectées par l'Exploitant sont notamment : une adresse mail. Dans ce cadre-là, la base de licéité de la collecte est le consentement du Client.

Les données collectées pour l'envoi d'offres commerciales ou enquêtes de satisfaction seront conservées 3 ans à compter du dernier contact et sans opposition de la part du Client. A l'expiration de ces périodes, les données sont supprimées ou anonymisées.

Enfin, toutes les données bancaires demandées au Client lors de la passation de la commande sont protégées par un procédé de chiffrement certifié. L'Exploitant n'a pas accès à ces données. Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'opposition ou de suppression des données qui le concerne qu'il peut exercer sur simple demande à l'adresse suivante :

Par mail : [dpo@sybelles.ski](mailto:dpo@sybelles.ski) ou [commercial@saintcolomban-ssds.com](mailto:commercial@saintcolomban-ssds.com)

Par courrier :

- SATVAC/SAMSO – Immeuble Galaxie – 73300 - LE CORBIER
- SSDS – La pierre – 73130 – SAINT COLOMBAN DES VILLARDS

Il a également la possibilité de définir les directives relatives au sort de ses données personnelles après sa mort.

Il peut également adresser une réclamation à la CNIL s'il estime que ses droits ne sont pas respectés, dont les coordonnées sont disponibles sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr).

#### **ARTICLE 15 : ENTREE EN VIGUEUR ET MODIFICATION**

Les présentes conditions particulières de vente à distance entrent en vigueur à compter du 27 août 2024.

L'Exploitant se réserve la faculté de les modifier à tout moment.

**La Direction**